

Stratégie de Développement des compétences Aires Protégées et sa feuille de route 2026 - 2030

10 octobre 2025

Préambule

Ce cadre stratégique est le fruit de travaux du « **Groupe de Travail Développement des Compétences des Aires Protégées** » (GT DÉCAP) créé par la Conférence des aires protégées (CAP). Ce Groupe de travail est composé des référents formation des organismes représentés à la CAP auxquels s'ajoutent ceux de la LPO, les CBN, la Tour du Valat et des services de l'OFB en charge de la coordination des Parcs Nationaux et des Conservatoires Botaniques Nationaux sur le champ de l'animation scientifique et technique (cf. composition du groupe en annexe 1). Il est coanimé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et Réserves Naturelles de France (RNF).

Cette stratégie ajustée, s'inscrit dans la continuité de la précédente (2021-2025) et établit **la vision à cinq ans** des gestionnaires d'Aires Protégées et professionnels « cœurs » de Biodiversité sur les sujets du développement de leurs compétences.

Il s'agira de veiller à une articulation efficace avec les évolutions intervenues au sein de l'OFB - organisme public missionné sur la formation des acteurs du territoire français en matière de Biodiversité et dont les aires protégées sont une des cibles à part entière - concernant les différentes stratégies validées ou en cours d'élaboration, notamment la **stratégie de développement des compétences des acteurs 2026-2030**.

La précédente période a été jalonnée par la publication de la **Stratégie Nationale des Aires Protégées** (janvier 2021) dont l'objectif 2 est d'« Accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées ». La mesure 6 souligne la nécessité de « Renforcer la formation des gestionnaires d'aires protégées et l'animation du réseau ».

En novembre 2023, la **Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030** a été adoptée. La mesure 35 précise bien l'intérêt de « Promouvoir les métiers qui contribuent à la Biodiversité et mobiliser la formation continue ».

Le projet de **plan national d'adaptation au changement climatique 3**, en octobre 2024, avec sa mesure 49 « former tous les agents publics à l'adaptation » et sa mesure 36 « Développer les connaissances, former et anticiper les conséquences du changement climatique dans le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire » et le **règlement européen sur la restauration de la Nature**, sorti en août 2024, sont des documents cadre de référence.

Cette stratégie de développement des compétences Aires Protégées n'est pas figée et peut s'adapter à de nouveaux contextes ou d'autres stratégies.

Elle se décline en **quatre enjeux et onze objectifs** et se voit complétée d'une feuille de route et d'un plan d'actions. Ce plan d'action tient compte des priorités et moyens disponibles chez les partenaires et l'OFB. Une attention particulière sera portée sur l'évaluation de la mise en œuvre des actions.

Ce cadre stratégique permet d'aborder la question **des cibles et des bénéficiaires** que sont les structures dédiées majoritairement à la Biodiversité (entreprises, association, administration, etc.) et sur **les métiers « Cœur » de Biodiversité** (cf. annexe).

Ce document se compose de quatre parties :

- I. STRATEGIE 2026-2030 : ENJEUX ET OBJECTIFS
- II. FEUILLE DE ROUTE ET ACTIONS 2026-2030
- III. PLAN D' ACTIONS RECAPITULATIF
- IV. ANNEXES



I- Stratégie 2026-2030 : Enjeux et objectifs

ENJEU A - Renforcement et adaptation des compétences des professionnels des Aires Protégées

Permettre aux professionnels des Aires Protégées de faire face et de s'adapter aux changements globaux dans un contexte d'urgence écologique et de perte de Biodiversité

A1. Maintenir le haut niveau de technicité des professionnels Aires Protégées touchant les domaines scientifique, technique, médiation, éducation, animation et mobilisation territoriale, sciences sociales, juridique, managérial, communication, administratif et financier, etc.

Cibles : Professionnels des Aires protégées

A2. Former sur des sujets émergents et d'adaptation à l'emploi dans des contextes évolutifs (humain, social, environnemental, économique et climatique)

Cibles : Professionnels des Aires protégées

A3. Renforcer la qualité de l'offre de formation Police et compétences réglementaires (commissionnement, recyclage, sécurité, pratiques de surveillance hors commissionnement,...)

Cibles : Professionnels commissionnés des Aires protégées

A4 : déplacé en D3

ENJEU B - Engagement des acteurs de la société impliqués directement dans la préservation des Aires Protégées et favoriser le lien au territoire

Mieux faire connaître le rôle des Aires protégées et s'appuyer sur ces sites et leurs acteurs pour que la Biodiversité soit mieux prise en compte sur les territoires.

B1. Favoriser la connaissance des Aires Protégées pour mobiliser les acteurs institutionnels : expliquer localement ce que sont les Aires Protégées

Cibles : Élus, les décideurs locaux régionaux, les hauts fonctionnaires, les collectivités territoriales et autres acteurs de la gestion des territoires

B2. Contribuer au développement des compétences des acteurs qui ont une influence sur la Biodiversité (activités socio-économiques, etc.)

*Cibles : Acteurs qui ont un impact sur la Biodiversité notamment le secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture, l'agriculture, les sports de nature et la pêche
+ Acteurs relais, notamment de la formation initiale tels que l'enseignement supérieur (grandes écoles et écoles d'agronomie), les enseignants, les éducateurs sportifs*

B3. Faciliter l'accès des bénévoles "actifs, impliqués" et volontaires services civiques à la formation dédiée aux AP

Cibles : Bénévoles et volontaires des Aires pvrotégées

ENJEU C - Renforcement et développement des synergies et de la coopération entre les réseaux AP, l'OFB et les acteurs clé de la montée en compétences des Aires protégées

Mobiliser et mettre à disposition de l'OFB l'expertise des Aires Protégées pour l'accompagner dans les dispositifs qui contribuent au développement des compétences (besoins, parcours commun/obligatoire/dispositif, offres spécifiques). S'appuyer sur l'OFB en matière de coordination de montée en compétences des Aires Protégées.

C1 Structurer et formaliser les échanges entre les réseaux de gestionnaires des Aires Protégées autour des questions de développement des compétences

Cibles : Organismes représentant les réseaux d'Aires protégées et acteurs régionaux (ARB, ...)

C2 Construire et favoriser des actions communes entre les réseaux d'Aires Protégées et l'OFB

Cibles : Les organismes représentant les réseaux d'Aires protégées et les professionnels de la Biodiversité (Nature) ayant une mission d'intérêt général de conservation, de connaissance, d'éducation à la nature et de gestion territoriale en faveur de la Biodiversité

ENJEU D - Une offre de formation accessible dédiée aux Aires protégées

Donner la possibilité aux gestionnaires d'Aires Protégées d'avoir accès à une offre de formation cohérente et adaptée aux métiers des professionnels des Aires protégées

D1 Développer et partager les outils dédiés à la montée en compétences (Outils web, Formats, techniques d'animation, etc.)

Cibles : L'OFB, ses partenaires contributeurs, organismes nationaux et régionaux de la formation professionnelle

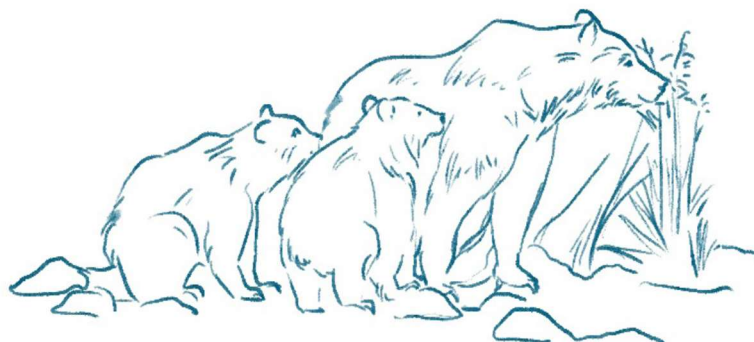
D2. Établir un modèle économique durable permettant une pérennisation de la formation des professionnels des Aires Protégées

Cibles : Les Opérateurs de Compétences (OPCO), France Compétences, financeurs publics, etc.

D3. Disposer d'outils structurants nécessaires au développement des compétences (ancien A4)

Cibles : Professionnels des Aires protégées

Nota : Le terme Biodiversité intègre la composante Nature avec ses deux dimension biodiversité et géodiversité.



II- Feuille de route et actions 2026-2030

Contexte

La période 2021-2024 a ancré le **GT DÉCAP** comme une instance légitime des réseaux gestionnaires d'aires protégées sur le sujet du développement des compétences.

La co animation du GT DÉCAP a pu se faire dans le cadre de la convention de coopération entre RNF et l'OFB, renouvelée sur la période 2025-2028.

Les **partenariats renforcés entre l'OFB et les réseaux de gestionnaires d'aires protégées**, notamment avec la signature de deux coopérations avec :

- la fédération des CEN, portant sur les centres de ressources Documents de gestion et Milieux humides et la montée en compétences des salariés des CEN,
- et RNF, portant sur le centre de ressources Documents de gestion, mise en œuvre du règlement restauration et la montée en compétences des agents des réserves naturelles et aires protégées (dont la co animation du GT DÉCAP).

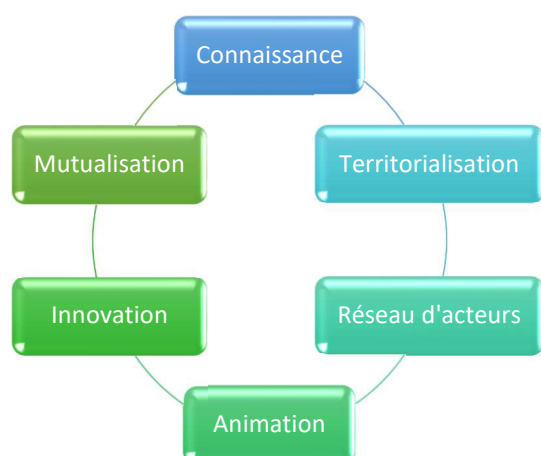
Fruit d'une réflexion collective des réseaux d'aires protégées, la précédente stratégie a permis d'alimenter le lancement en 2024 du **Life Biodiv'France**, en contribuant activement à la consolidation d'un pilier consacré au développement des compétences (WP7).

Ce dernier constitue un formidable levier partenarial, technique et financier permettant d'atteindre ces objectifs de montée en compétences des gestionnaires d'aires protégées, autour de 3 axes :

- la structuration des métiers la Biodiversité,
- la création de nouveaux parcours de formation dans les métiers de la Biodiversité,
- et l'intégration des enjeux de la Biodiversité dans les formations des métiers les plus impactant.

Une **enquête portant sur les besoins en formation** des aires protégées réalisée en 2021 (annexe 2), destinée à recueillir les difficultés rencontrées et les attentes en termes de montée en compétences a permis de recueillir près de 640 réponses et témoignages. De nombreux enseignements pour l'orientation des actions en ont été tirés et l'analyse de cette enquête est le socle pour le déploiement d'une offre de formation spécifique et adaptée aux gestionnaires d'aires protégées par l'Office Français de la Biodiversité et ses partenaires.

Fort de ce contexte, lors du **séminaire du GT DÉCAP de juin 2024**, les membres ont entamé une réflexion portant sur la construction de la feuille de route 2026-2030, sur la base de la stratégie actuelle 2021-2025.



6 mots-clés semblent pouvoir être dégagés des conclusions du séminaire du GT DÉCAP de juin 2024 : la **connaissance** (des métiers et des besoins), la **mutualisation** (des ressources et des initiatives), la **territorialisation**, le développement d'un **réseau d'acteurs**, **l'innovation** en matière de ressources et d'outils formatifs, et enfin **l'animation** du collectif « GT DÉCAP ».

Ces 6 domaines mentionnés ci-dessus seront structurants pour la mise en œuvre des actions listées dans la présente feuille de route.

Bien évidemment, la feuille de route porte sur des pistes d'actions collectives ou complémentaires au déploiement d'actions individuelles de chaque structure membre du GT. Les actions spécifiques portées par chaque réseau ne sont pas inscrites dans cette feuille de route mais peuvent être partagées avec l'ensemble des membres du GT DéCAP.

Le rôle du GT DéCAP sera de suivre l'avancement de ces actions (supposant que les porteurs de ces actions s'engagent à faire régulièrement état de leurs travaux auprès des autres membres du GT DéCAP), voire de participer à l'exécution de certaines d'entre-elles.




La présente proposition de feuille de route est la conjugaison de plusieurs sources :

- les travaux du séminaire du GT DéCAP de juin 2024,
- les conclusions de l'enquête des besoins en formation réalisée en 2021,
- le bilan des enjeux et actions de la stratégie ainsi que d'éléments prospectifs,
- et la contribution au montage du pilier consacré aux compétences du projet Life Biodiv'France.

Les conditions de réussite

Les membres du GT Dé CAP s'accordent par ailleurs sur **quatre conditions de réussite** de la mise en œuvre de cette feuille de route :

1. Une synergie entre les réseaux d'aires protégées et l'OFB, au travers de la **poursuite de l'animation** du GT DéCAP, cadre collectif pertinent et ayant fait preuve de son efficacité, L'OFB continuera alors à jouer un rôle de facilitateur de l'inter-réseau, de consolidation et de mutualisation des outils de montée en compétences et, en interne, être porteur de transversalité dans ses différentes Directions.
L'**articulation entre les échelons techniques et politiques** de chaque membre du GT DéCAP garantit l'assise et la légitimité du seul Groupe de Travail à ce stade rattaché à la CAP.
2. Des **orientations** retenues par l'OFB en termes de développement et de montée en compétences des professionnels de la Biodiversité et plus spécifiquement des gestionnaires d'aires protégées dans la stratégie de formation des acteurs 2026-2030.
3. Des **moyens** affectés, notamment ceux permettant de mutualiser des outils et des ressources communs ou partagés.
4. De la planification et de l'identification de **pilotes** pour chacune des actions définies dans la présente feuille de route. A ce titre, la présente feuille de route met visuellement en exergue les entités porteuses d'**actions** :

	Les apports du Projet Life Biodiv France et de son pilier consacré au Développement des Compétences
	Les apports des coopérations entre l'OFB et des membres du GT DéCAP comme leviers d'actions
	Autre portage ou modalité




ENJEU A - Renforcement et adaptation des compétences des professionnels des Aires Protégées

A1. Maintenir le haut niveau de technicité des professionnels Aires Protégées touchant les domaines scientifique, technique, médiation, éducation, animation et mobilisation territoriale, sciences sociales, juridique, managérial, communication, administratif et financier, etc.

L'atteinte de cet enjeu repose sur la capacité à élaborer une offre de formation adaptée aux besoins des gestionnaires d'aires protégées, intégrant une complémentarité entre l'offre OFB et l'offre déployée par l'ensemble des acteurs.


ATTENDU : Une offre de formation OFB Aires protégées complétée et articulée avec les offres des organismes de formation (CNFPT, etc.)

Les travaux menés par le GT ont permis d'identifier des sujets prioritaires précisés en annexe 4. Ces thématiques seront à mettre à jour avec la seconde enquête.


Action A10 	Une offre de formation catalogue annuel OFB Aires protégées maintenue à minima au même niveau que 2025, en nombre de sessions (hors Police) <i>OFB</i>
Action A11 	Mise en place d'un panel de 15 outils permettant de faciliter l'accès et la compréhension de la méthode d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion d'une aire protégée (praticabilité et simplification) et déploiement Intervention dans les formations OFB Plans de gestion <i>Coopération OFB RNF</i>
Action A12 	Le portail des formations biodiversité et géodiversité mettant en lumière l'ensemble de l'offre disponible fait suite aux travaux de référencement et de valorisation des offres de formations initiales ainsi que la cartographie de l'offre de formation continue en matière de Biodiversité réalisés depuis 2024 par l'OFB. <i>OFB</i>

ATTENDU : La consolidation d'une offre suffisante et adaptée suppose Une connaissance aussi précise que possible des besoins des structures gestionnaires d'aires protégées et de leurs personnels

Suite à l'enquête 2021, des thématiques prioritaires ont été relevées ainsi que les manques (cf. point III).


Action A13 	Lancement de la deuxième édition de l' enquête nationale des besoins en montée en compétences des gestionnaires d'aires protégées constituant la pierre angulaire de cette connaissance (voir en annexe les enseignements de l'enquête réalisée en 2021) Valorisation et complétude des points de l'enquête sur les besoins en formation des AP <i>Coopération OFB RNF</i>
--	---

Mais la connaissance ne s'arrête pas uniquement aux besoins d'évolution à court terme, mais s'étend bien sûr aux **métiers eux-mêmes et à leurs évolutions possibles à moyen et long terme** pour inscrire les offres de montée en compétence dans une logique prospective.

Action A14 	L' étude prospective réalisée dans le cadre du Life Biodiv'France sur le marché de l'emploi de la Biodiversité et l'évolution des métiers participera à cette meilleure connaissance des métiers, du marché de l'emploi et des besoins de montée en compétences, et de leur évolution dans un contexte societal mouvant. Cette étude doit permettre de fournir des conclusions, préconisations pour les gestionnaires d'aires protégées.
--	---



A2. Former sur des sujets émergents et d'adaptation à l'emploi dans des contextes évolutifs (humain, social, environnemental, économique et climatique)

ATTENDU : Identifier les sujets émergents communs aux aires protégées en vue de permettre la mise en place de formations dédiées

 Action A20	Identification des sujets émergents nécessitant un intérêt à l'échelle des aires protégées au travers de l'exploitation des résultats de l'enquête des besoins en formation (action A14) complétée par une veille régulière et le partage d'informations au sein du GTDÉcap <i>Coopération OFB RNF</i>
---	--


Au regard des conclusions de l'enquête sur les besoins en formation de 2021, plusieurs sujets semblent devoir être investigués sur la durée de la feuille de route 2026-2030.

1. La thématique du **changement climatique** constitue un sujet qui allait à court, moyen et long terme impacter l'activité des gestionnaires d'aires protégées, et nécessiter en conséquence un accompagnement en termes de développement de compétences et de formation. Il s'agira alors **d'accompagner la dynamique** déjà bien engagée.

 Action A21	Création de modules complémentaires à la méthode Natur'Adapt : outre mer et Natura 2000
 Action A22	Animation d'un COOC Natur'Adapt <i>Coopération OFB RNF</i>


2. **L'ancrage territorial des aires protégées** et leur **valeur ajoutée** dans le territoire associés aux **sciences sociales** constituent assurément des facteurs de réussite de la gestion des aires protégées et à cet égard, un sujet essentiel qu'il convient de conforter. Les travaux actuellement en cours viendront tout d'abord stabiliser l'état de la connaissance, puis seront partagés le plus largement afin de permettre l'appropriation de ces sujets par l'ensemble des acteurs.

La notion de **paysage** prend une dimension non négligeable et essentielle dans l'appropriation de son territoire et concerne directement plusieurs réseaux d'aires protégées.


 Action A23	Partager au sein du GT DÉCAP les avancées en vue de créer une dynamique aires protégées autour des sujets : Ancre, valeurs ajoutées, sciences sociales et paysages. <i>GT DÉCAP</i>
---	---

Depuis la réalisation de l'enquête 2021, et au regard des évolutions technologiques, de la réglementation et de la perception des enjeux de Biodiversité des sujets pouvant être considérés comme émergents sont apparus :


3. Les notions de **restauration écologique active ou passive** sont des approches mise en avant par le règlement européen sur la restauration des écosystèmes qui vise à restaurer 20 % des terres et mers de l'UE d'ici 2030. Ce règlement qui s'impose à la France depuis l'été 2024 place la libre évolution comme un levier important pour la restauration des fonctionnalités des habitats. Les objectifs et obligations de restauration du règlement restauration entrent pour la plupart dans le champ des compétences des gestionnaires d'aires protégées.

 Action A24	Ressources formatives à destination des gestionnaires et des acteurs du territoires impliqués, mobilisés dans des actions de restauration <i>Coopération OFB RNF</i>
---	--



4. La question du lien « **Santé - Biodiversité** » et le concept **One Health**, sont en phase exploratoire au sein des aires protégées mais il est indispensable que les acteurs des Aires Protégées s’emparent de ces notions et se les approprient.

Action A25 	Partager au sein du GT DéCAP les avancées sur le thème « Une seule santé » en vue de créer une dynamique aires protégées autour de ces sujets <i>GT DéCAP</i>
--	---



5. Le sujet de **l’Intelligence Artificielle et des nouvelles technologies** pourrait assez légitimement être investigué, tant cette thématique prend une importance grandissante, à la fois pour le secteur de la gestion et la protection du patrimoine naturel, et celui de la formation professionnelle (par un changement de modalités et de pratiques).

Action A26 	L’étude prospective (cf. A15) inscrite dans les actions du Life Biodiv’France (supra), pourra permettre de mesurer l’impact de l’IA sur les métiers de la Biodiversité et de définir plus précisément les moyens à déployer pour accompagner cette évolution des métiers.
--	--

ATTENDU : Accompagner les gestionnaires d’aires protégées aux changements et à l’adaptation des emplois pour coller aux transformations s’opérant dans les métiers des aires protégées

Action A27 	L’étude prospective (cf. A15) inscrite dans les actions du Life Biodiv’France (supra), pourra permettre l’amélioration de la connaissance fine des métiers des gestionnaires d’aires protégées, de leur volumétrie et surtout de leurs évolutions
Action A28 	Partager les outils spécifiques de montée en compétences accompagnant au changement les directions, la structure et les équipes au travers du partage d’initiatives entre membres du GT DéCAP. Partage des résultats de l’étude et des préconisations avec le GT DéCAP et partage des initiatives entre les membres du GT DéCAP <i>GT DéCAP</i>

Enfin, le besoin de formations consacrées à l’intégration de **nouveaux arrivants** et à **leur acculturation** dans un contexte de renouvellement régulier des effectifs au sein des réseaux de gestionnaires a été largement exprimé par les différents réseaux membres du GTDécap, dans cet objectif de maintien de compétences de haut niveau.

Action A29 	Elaboration d’un socle partagé de ressources « intégration dans les aires protégées » contribuant à une acculturation commune sur les aires protégées (cf. objectif D1). <i>Coopération OFB RNF</i>
Action A29b 	Explorer la mise en place d’une formation Acculturation Aires protégées . <i>GT DéCAP</i>


A3. Renforcer la qualité de l’offre de formation Police et compétences réglementaires (commissionnement, recyclage, sécurité, pratiques de surveillance hors commissionnement, etc.)

La feuille de route 2026 – 2030 du GT DéCAP se doit de poursuivre et de conforter son action sur cette dimension spécifique aux aires protégées afin que l’offre soit précisément ajustée à la demande des réseaux de gestionnaires. Un premier état des besoins a été réalisé et sert de base de discussion.


Force est de constater que certains organismes et beaucoup d’agents expriment une **forte attente** en la matière, considérant que l’offre de formation n’est pas à la hauteur des besoins exprimés et impacte lourdement l’activité de surveillance et du respect de la réglementation dans ces espaces fragiles.

ATTENDU : Construction de solutions partagées entre les membres du GT DéCAP concernés en matière de montée en compétences des agents commissionnés


Il faut convenir des limites de la mise en œuvre des actions de cet attendu, la police de l'environnement, mission régaliennne, est pleinement dépendante des priorités données par les Ministères dont elle dépend et de fait, par l'OFB, opérateur unique sur la question de la police dans les aires protégées.

Action A30 	<p>Des solutions partagées ont d'ores et déjà été identifiées. Elles ont vocation à être travaillées et précisées quant à leurs modalités de mise en œuvre dans un contexte dépendant des priorités allouées :</p> <ul style="list-style-type: none">a. Mutualisation des formations « cœur de métiers » (un commissionnement et des modules spécifiques)b. Renforcement de l'offre de formation sur les compétences soclesc. Renforcement de l'offre de formation sur les compétences complémentaires,d. Renforcement d'actions de mobilisation collectives à destination des autorités compétentese. Mobilisation du CNFPT pour la mise à disposition de formations dédiéesf. Déploiement de nouvelles modalités de montée en compétences à distance et mutualisablesg. Développement d'une meilleure articulation avec l'échelle régionaleh. Développement d'une plateforme de partage des ressources « police » (NDLR. Redondance avec la plateforme collaborative ?) <p><i>GT DéCAP, OFB, CNFPT</i></p>
--	---

ATTENDU : Poursuivre le partage régulier d'informations entre les membres du GT DéCAP concernés

Action A31 	<p>Animer un groupe dédié, « Formation Police » par l'organisation de rencontres. Ce groupe de travail pourrait par ailleurs associer le Bureau « Police » du Ministère ainsi que la Direction de la Police de l'OFB dans l'optique de rassembler tous les acteurs pertinents et compétents en la matière.</p> <p><i>GT DéCAP</i></p>
--	---

ATTENDU : Evaluer le coût des moyens nécessaires à la constitution d'une offre de qualité en matière de formation des agents commissionnés des aires protégées

Action A32 	<p>Evaluation financière des moyens d'une offre de formation initiale et continue pour les agents commissionnés permettant de répondre au besoin de maintien d'une mission de police</p> <p><i>GT DéCAP</i></p>
--	--


ENJEU B - Engagement des acteurs de la société impliqués directement dans la préservation de la Biodiversité et favoriser le lien au territoire

Cet enjeu demeure en cohérence avec les termes des : Stratégie nationale de la Biodiversité et Stratégie nationale des Aires protégées, validées après celle du GT DéCAP. C'est dans ce cadre spécifique que s'est construit le projet LIFE Biodiv'France.

La territorialisation de l'action en matière de formation et de montée en compétences s'avèrera essentielle et passera notamment par la capitalisation des travaux menés au niveau national en lien avec les Préfectures, Régions, ARB dans le cadre des plans d'action territoriaux et des actions rattachées à la transition écologique.





B1. Favoriser la connaissance des Aires Protégées pour mobiliser les acteurs institutionnels : expliquer localement ce que sont les Aires Protégées

ATTENDU : Mettre à disposition et diffusion de la connaissance des fondamentaux des aires protégées


Action B10 	Mise à disposition d'outils dédiés à la connaissance des fondamentaux des aires protégées accessibles à tous sur un espace de ressources mutualisées <i>Coopération OFB RNF</i>
--	--

B2. Contribuer au développement des compétences des acteurs qui ont une influence sur la Biodiversité (socio-économiques, etc.)

ATTENDU : Multiplier les initiatives et apports des membres du GT DéCAP favorisant la montée en compétences des acteurs socio-économiques et socio-professionnels par l'apport de leur expertise


Action B20 	Cet enjeu a été repris en grande partie au sein de la Task T7.3 du programme LIFE Biodiv'France , consacrée à « l'intégration des enjeux de la Biodiversité dans les formations des métiers en interaction avec la Biodiversité » → Identifier les actions portées par les membres du GT DéCAP dans ce cadre
Action B21 	Suivi, contribution et partage par les membres du GT DéCAP des actions portées au sein du LIFE Biodiv'France et au travers des initiatives et travaux portés au niveau territorial via les retours des ARB sur ces sujets <i>GT DéCAP</i>
Action B22 	<i>Autres actions portées par les membres du GT pouvant alimenter cet attendu</i> <i>LPO France – formations auprès des entreprises, du secteur agricole (MOOC), des magistrats (MOOC)</i>
Action B23 	Développement d'outils de montée en compétence ou d'outils pratiques destinés aux acteurs de la gestion des territoires seront déployés pour valoriser et démultiplier les actions testées dans le réseau en matière de restauration . <i>Coopération OFB RNF</i>

ATTENDU : Développer une expertise dans les Aires protégées permettant de mieux comprendre les socio professionnels et la gouvernance locale

Action B24 	Développement de formation et d'outils de montée en compétence (webinaire, ressources partagées) favorisant pour les gestionnaires d'aires protégées la connaissance des usagers et acteurs socio-économiques (agriculteurs, chasseurs, etc.) pouvant intervenir sur leur territoire. Comprendre et intégrer la gouvernance installée dans son territoire. <i>GT DéCAP</i>
--	--


B3. Faciliter l'accès des bénévoles "actifs, impliqués" et volontaires services civiques à la formation dédiée aux Aires Protégées

ATTENDU : Contribuer à la mise en œuvre du service civique écologique et des travaux menés par l'agence du service civique en lien avec le Ministère de la Transition écologique

Action B30 	Être « garants » des contenus des formations dédiées à la Biodiversité et plus spécifiquement sur le volet Aires protégées Se mobiliser en tant qu'expert dans les formations de volontaires en service civique <i>Membres GT DéCAP concernés ? Rôle de l'OFB ?</i>
--	--

ATTENDU : Maintien de l'accès à des formations « non payantes » pour les bénévoles des structures gestionnaires d'aires protégées



Cet attendu vient en réponse à la fois des objectifs fixés dans la stratégie de formation de l'OFB dont l'appui à la vie associative était un point d'attention particulier et à la demande des gestionnaires d'aires protégées de faciliter l'accès aux bénévoles impliqués dans la vie associative dans le secteur.

Action B31 	Mesurer le nombre de bénéficiaires et la pertinence Maintien de l' accès non payant aux formations du catalogue OFB pour les gestionnaires d'Aires protégées, en regard de la pertinence <i>OFB</i>
--	--

ENJEU C - Renforcement et développement des synergies et de la coopération entre les réseaux AP, l'OFB et les acteurs clé de la montée en compétences des Aires protégées


C1. Structurer et formaliser les échanges entre les réseaux de gestionnaires d'AP autour des questions de développement des compétences

ATTENDU : Conforter le rôle du GT DéCAP comme instance de co-construction inter-réseaux et renforcer son rôle, notamment en tant que partie prenante du pilier « Développement des Compétences » du programme Life Biodiv'France et sa visibilité

Action C10 	Veiller à la bonne articulation des informations entre l'échelon « technique » (GT) et l'échelon « politique » (membres CAP OFB et organismes membres du GT) afin que les positionnements exprimés soient engageants, notamment dans un contexte de construction d'outils structurants Mieux connaître les thématiques sur lesquelles chaque membre du GT DéCAP peut être une référence afin de susciter les initiatives partagées dans le déploiement de nouvelles actions en matière de montée en compétences (ex : Adaptation CC = RNF, marin = OFB, Police = OFB, à compléter...) Aller vers une identité visuelle commune illustrant la dimension de coopération inter-réseaux du GT DéCAP ... ? <i>Membres du GT DéCAP, CAP OFB</i>
Action C11 	Validation de la feuille de route du GT DéCAP et animation de sa mise en œuvre Alimenter les travaux du GT DéCAP, favoriser la mise en commun des expérimentations et des pratiques Assurer le lien avec les organes de gouvernance du LIFE Biodiv'France Assurer un lien entre le GT DéCAP et le Groupe de travail des organismes de formation « Biodiversité » animé par l'OFB <i>Coopération OFB RNF</i>

ATTENDU : Poursuivre l'animation du GT DéCAP et assurer le lien à la CAP

La liste de la composition du GT est fournie en annexe.



<p>Action C12</p> 	<p>Co animer le GT DÉCAP au travers de différentes modalités (2 plénière vision par an a minima, un séminaire de travail tous les 2 ans, des réunions flash sur des sujets spécifiques).</p> <p>Restituer les travaux du GT DÉCAP de manière régulière en CAP et animer la mise en œuvre de la feuille de route validée en CAP</p> <p>Mise en place d'un espace dédié collaboratif</p> <p><i>Coopération OFB RNF</i></p>
--	--

On pourra s'interroger sur le périmètre du GTDÉcap et sur l'opportunité d'une ouverture de ses réunions selon les sujets abordés (branche professionnelle, experts, etc...) ou encore sur la présence plus pérenne du CNFPT en qualité de membre associé du GTDÉcap ?

C2. Construire et favoriser des actions communes entre les réseaux d'Aires Protégées et l'OFB

L'intégration d'un pilier consacré au développement des compétences, élaboré en étroite articulation entre les membres du GT DÉCAP, au sein d'un programme européen a constitué une très grande réussite d'une action commune en 2021.



ATTENDU : Garantir le pilotage transversal des dynamiques d'acteurs, entre les réseaux d'AP et l'OFB et auprès des acteurs du secteur de la formation et des métiers


<p>Action C21</p> 	<p>Disposer d'une stratégie de formation des acteurs 2026-2030 de l'OFB intégrant un volet dédié aux aires protégées, articulée avec la stratégie du GT DÉCAP</p> <p>Disposer d'un plan d'action dédié</p> <p>Assurer la transversalité entre les différentes Directions de l'OFB</p> <p>Être un interlocuteur pour les aires protégées auprès des acteurs de la formation et des métiers de la Biodiversité et favoriser l'inter relations entre ces acteurs et les réseaux d'aires protégées</p> <p>Préciser les attentes du groupe concernant ses liens possibles avec le CNFPT et construire les synergies possibles, aux côtés de l'OFB. Etudier les liens possibles avec les CVRH.</p> <p><i>OFB</i></p>
<p>Action C22</p> 	<p>Mettre en place des coopérations permettant de répondre à la mise en œuvre d'actions au bénéfice de l'ensemble des membres du GT DÉCAP</p> <p><i>Coopération OFB-RNF</i></p> <p><i>Coopération FCEN RNF</i></p>

ENJEU D - Une offre de formation accessible dédiée aux Aires protégées



D1. Développer et partager les outils dédiés à la montée en compétences (Outils web, Formats, techniques d'animation, etc.)

ATTENDU : Partager des ressources communes sur un ou des espaces dédiés

<p>Action D10</p> 	<p>Mise à disposition d'espaces communs partagés, animés et accessibles à tous dans le déploiement de ressources complémentaires à la formation</p> <p><i>OFB</i></p>
<p>Action D11</p> 	<p>Identification, centralisation et organisation de ressources formatives diversifiées dédiées à la gestion d'une aire protégée sur une diversité de thèmes déjà développés ou à compléter dans un espace ou des espaces communs : développement d'un panel de 30 outils thématiques</p> <p><i>Coopération OFB-RNF</i></p>



Action D12 	Accessibilité aux ressources consacrées aux fondamentaux des réseaux et des aires protégées via des supports de formation et d'informations à distance permettant de toucher plus aisément un maximum d'agents GT DéCAP
--	---

ATTENDU : Développer et partager des outils favorisant la diversité des modalités de formation et professionnaliser sur les techniques

Action D13 	Développer de nouvelles modalités de formation et de montée en compétences , allant des expérimentations de type AFEST au renforcement des modalités distancielles Développer les outils dédiés au renforcement des compétences en pédagogie Mettre en commun des ressources formatives Développer un dispositif de webinaires techniques accessible à tous les réseaux Expérimenter en vue d'optimiser les formations en présentiel, notamment à une échelle régionale
Action D14 	Capitaliser (expérimenter et partager les conclusions) sur les différents types et modalités de formation déployés par les membres du GTDécap Partage d'initiatives et de pratiques sur le recours de l'Intelligence Artificielle GT DéCAP



D2. Établir un modèle économique durable permettant une pérennisation de la formation des professionnels des Aires Protégées

ATTENDU : Une meilleure connaissance des évolutions des pratiques de la formation

Action D20 	L'étude prospective du LIFE Biodiv'France sur les métiers de la Biodiversité et l'évolution du marché de l'emploi devra permettre d'apporter des éclairages, analyse des freins et leviers, et perspectives d'action sur le financement de la formation (en lien avec les actions portées en région au travers des COP transition écologique) Elaboration d'une évaluation des moyens à mobiliser pour assurer l'accès à des formations socle à destination des gestionnaires d'aires protégées
Action D21 	Partager et s'inspirer des initiatives individuelles des réseaux Renforcer la collaboration et les partenariats avec des structures privées (fondations d'entreprises, etc...) ?? Tester des montages d'actions collectives inter-OPCO permettant de mutualiser des ressources entre des structures associatives de gestion de la Biodiversité et des entreprises de génie écologique. GT DéCAP Pouvoir disposer d'une étude synthétique des financements de la formation affichant un panorama exhaustif des modalités de financement, et décliner opérationnellement les conclusions de cette étude aux gestionnaires d'aires protégées. OFB Mobiliser de manière plus importante les moyens des Agences de l'eau dans l'atteinte des objectifs de cette feuille de route. GT DéCAP

D3. Disposer d'outils structurants nécessaires au développement des compétences

ATTENDU : Développer et mettre en place des outils structurants partagés pour la montée en compétence des gestionnaires d'Aires protégées, les partager avec les acteurs du secteur des métiers et de la formation. Faire connaître et reconnaître les métiers des gestionnaires d'Aires protégées

<p>Action D30</p> 	<p>Les actions du LIFE Biodiv'France ont principalement vocation à structurer les outils sur les compétences liées aux professionnels de la Biodiversité et plus spécifiquement des Aires protégées au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Référentiel des compétences - de l'annuaire de formateurs experts de la Biodiversité - de l'étude prospective sur le marché de l'emploi et l'évolution des métiers - du portail des métiers et des formations - de l'observatoire des métiers <p>Il prévoit par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification voire la certification des blocs de compétences pour les métiers de la Biodiversité, participant ainsi à la reconnaissance de ces compétences spécifiques au-delà des professionnels de la Biodiversité mais par l'ensemble des acteurs compétents en matière de formation, - la constitution d'un réseau d'acteurs plus large (acteurs emploi, compétences, formation) dans une logique d'infuser notre thématique « Biodiversité » le plus largement possible et de faire connaître et reconnaître par ces derniers, nos expertises et nos compétences - la structuration des domaines dans lesquels s'inscrivent les métiers et les compétences au travers du travail sur le référentiel des métiers
<p>Action D31</p> 	<p>Suivi, contribution et partage des actions portées au sein du LIFE Biodiv'France par les membres de la GTDECAP, dans une logique de mutualisation des ressources et des apports</p> <p>Investiguer l'opportunité de plus grandes collaborations avec les acteurs et les organismes dédiés à la formation ou aux métiers au niveau national voire régional</p> <p><i>GT DéCAP</i></p>



III- Plans d'actions récapitulatif

RECAPITULATIF DU PLAN D' ACTIONS DE L' ENJEU A SUR LA PERIODE 2026-2030

Action A10 : Une offre de formation catalogue annuel OFB Aires protégées maintenue à minima au même niveau que 2025, en nombre de sessions (hors Police)

Critère d'évaluation : Offre de formation avec 180 sessions de formations dédiées aux Aires protégées

Action A11 : Mise en place d'un panel de 15 outils « plan de gestion d'une aire protégée » (praticabilité et simplification)

Critère d'évaluation : 15 outils accessibles aux AP pratiques et simples d'accès sur le thème « plan de gestion d'une aire protégée »

Action A12 : Portail des formations Biodiversité

Critère d'évaluation : Portail de formation mis en ligne et ouvert au public

Action A13 : Deuxième édition de l'enquête nationale des besoins en montée en compétences des gestionnaires d'aires protégées

Critère d'évaluation : Plaquette de valorisation et présentation détaillée des résultats de l'enquête

Action A14 : Utilisation des conclusions de l'étude sur le marché de l'emploi de la Biodiversité et l'évolution des métiers

Critère d'évaluation : Etude éditée et partagée avec les membres du GT DéCAP en identifiant les points utiles à ses travaux

Action A20 : Identification des sujets émergeant nécessitant un intérêt à l'échelle des aires protégées

Critère d'évaluation : 2 sujets émergeants identifiés et discutés en GT DéCAP de manière à mettre en place des outils partagés

Action A21 : Création de modules complémentaires intégré au COOC Natur'Adapt : outre-mer et Natura 2000

Critère d'évaluation : modules intégrés au COOC Natur'Adapt ou tout autre plateforme AP

Action A22 : Animation d'un COOC Natur'Adapt

Critère d'évaluation : COOC Natur'Adapt accessible aux AP sur la période 2025-2030

Action A23 : Créer une dynamique aires protégées autour des sujets sur l'ancrage et la valeur ajoutée d'une aire protégée dans son territoire, les sciences sociales et les paysages

Critère d'évaluation : Notions partagées à l'échelle du GT et intégré dans plateforme accessible aux AP à minima

Action A24 : Ressources formatives à destination des gestionnaires et des acteurs du territoires impliqués, mobilisés dans des actions de restauration

Critère d'évaluation : Espace dédié et accessible à tous les acteurs (AP et autres usagers) sur le thème de la restauration intégrant des ressources représentatives des savoirs et savoir-faire en la matière dans les AP.

Action A25 : Partager au sein du GT Décap les avancées sur le thème Une seule santé en vue de créer une dynamique aires protégées autour de ces sujets.

Critère d'évaluation : Thème valorisé et partagé à l'échelle des membres du GT DéCAP

Action A26 : Mesurer l'impact de l'IA sur les métiers de la Biodiversité et de définir plus précisément les moyens à déployer pour accompagner cette évolution des métiers

Critère d'évaluation : Sujet valorisé et partagé à l'échelle des membres du GT DéCAP

Action A27 : Etat de connaissance fine des métiers des gestionnaires d'aires protégées et surtout de leurs évolutions

Critère d'évaluation : Synthèse publiable et partagée avec les membres de la CAP

Action A28 : Partager les outils spécifiques de montée en compétences accompagnant au changement les directions, la structure et les équipes

Critère d'évaluation : Identification des outils à développer et des pratiques pertinentes eu sein du GT DéCAP en vue de les partager

Action A29 : Socle partagé de ressources « intégration dans les aires protégées » contribuant à une acculturation commune sur les aires protégées

Critère d'évaluation : ressources communes accessibles aux AP dans espace dédié (plate-forme en devenir)

Action A29b : Explorer la mise en place d'une formation Acculturation Aires protégées.

Critère d'évaluation : Problématique partagée en GT DéCAP et décision commune sur la base d'un cahier des charges

Action A30 : Amélioration des outils de la formation à destination des agents commissionnés des aires protégées par la recherche d'une optimisation des moyens et le développement de nouvelles modalités (sous réserve que dispositif soit porté)

Critère d'évaluation : des formations complémentaires proposées dans l'offre OFB/CNFPT et des modalités de collaboration mise en oeuvre

Action A31 : Animer un groupe dédié, « Formation Police »

Critère d'évaluation : Un espace commun dédié au sujet de la « Formation Police » intégrant des ressources utiles au métier de la Police dans les AP

Action A32 : Evaluation financière des moyens d'une offre de formation initiale et continue pour les agents commissionnés permettant de répondre au besoin de maintien d'une mission de police

Critère d'évaluation : Etude sur les moyens nécessaires à la formation des agents commissionnés des AP (avec ou hors OFB)

RECAPITULATIF DU PLAN D' ACTIONS DE L' ENJEU B SUR LA PERIODE 2026-2030

Action B10 : Mise à disposition d'outils dédiés à la connaissance des fondamentaux des aires protégées accessibles à tous sur un espace de ressources mutualisées

Critère d'évaluation : Des ressources sur les fondamentaux des différentes AP accessibles à tous sur une plateforme dédiée

Action B20 : Actions portées par les membres du GT DéCAP dans le cadre du LIFE Biodiv France

Critère d'évaluation : bilan synthétique des actions portées par le GT DéCAP dans le cadre du LIFE BF en CAP

Action B21 : Suivi, contribution et partage des actions portées au sein du LIFE Biodiv'France soit par les membres du GT DéCAP, ou par les ARB

Critère d'évaluation : Etat d'avancement régulier en GT DéCAP des avancées des actions portées par les membres du GT DéCAP et des ARB sur le volet compétences du LIFE BF

Action B22 : Autres actions portées par les membres du GT DéCAP favorisant la montée en compétences des acteurs socio-économiques et socio-professionnels

Critère d'évaluation : Porté à connaissance dans le cadre des rencontres du GT DéCAP des initiatives portées en ce sens

Action B23 : Développement d'outils de montée en compétence ou d'outils pratiques destinés aux acteurs de la gestion des territoires seront déployés pour valoriser et démultiplier les actions testées dans le réseau en matière de restauration.

Critère d'évaluation : 3 à 5 outils en lien avec le domaine de la restauration dédié aux usagers des AP

Action B24 : Développement de formation et d'outils de montée en compétence (webinaire, ressources partagées) favorisant pour les gestionnaires d'aires protégées la connaissance des usagers et acteurs socio-économiques (agriculteurs, chasseurs, etc.) pouvant intervenir sur leur territoire.

Critère d'évaluation : 3 à 5 outils en lien avec la connaissance des usagers et acteurs socio-économiques

Action B30 : Etre « garants » des contenus des formations dédiées à la Biodiversité et plus spécifiquement sur le volet Aires protégées. Se mobiliser en tant qu'expert dans les formations de volontaires en service civique

Critère d'évaluation : Avoir apporté un regard critique sur les contenus des formations Biodiversité/géodiversité à l'intention des volontaires services civique Ecologie

Action B31 : Maintien de l'accès non payant aux formations du catalogue OFB pour les gestionnaires d'Aires protégées, en regard de sa pertinence

Critère d'évaluation : Etat de la mise en application de cette disposition et étude de la pertinence.

RECAPITULATIF DU PLAN D' ACTIONS DE L' ENJEU C SUR LA PERIODE 2026-2030

Action C10 : **Un GT DéCAP opérationnel**

Critère d'évaluation : Réunion plénière suivie par $\frac{3}{4}$ des membres AP

Action C11 : **Une feuille de route du GT DéCAP adossé à une stratégie ajustée à 2030**

Critère d'évaluation : Feuille de route et stratégie ajustée à 2030 validés en CAP

Action C12 : **Un GT DéCAP animé**

Critère d'évaluation : Animation conjointe OFB et membre de la CAP à raison de 1 à 2 réunions annuelles et un séminaire en présentiel tous les 2 ans

Action C21 : **Un OFB doté d'une stratégie de formation des acteurs 2026-2030 de l'OFB en cohérence avec celle du GT DéCAP, facilitateur dans les synergies entre les acteurs et els réseaux d'aires protégées**

Critère d'évaluation : *Stratégie validée et présentée à la CAP*

Action C22 : **Des coopérations efficaces au bénéfice de l'ensemble des membres du GT DéCAP**

Critère d'évaluation : Valoriser les résultats des coopérations auprès du GT DéCAP et de la CAP

RECAPITULATIF DU PLAN D' ACTIONS DE L' ENJEU D SUR LA PERIODE 2026-2030

Action D10 : **Mise à disposition d'espaces communs partagés, animés et accessibles à tous dans le déploiement de ressources complémentaires à la formation**

Critère d'évaluation : Une plateforme d'outils partagés expérimentée et mise à disposition des membres du GT DéCAP

Action D11 : **Panel de 30 outils thématiques dédiés à la gestion d'une aire protégée sur une diversité de thèmes déjà développés ou à compléter**

Critère d'évaluation : 30 outils thématiques dédiés à la gestion d'une aire protégée développés ou en cours de finalisation

Action D12 : **Ressources consacrées aux fondamentaux des réseaux et des aires protégées via des supports de formation et d'informations à distance permettant de toucher plus aisément un maximum d'agents**

Critère d'évaluation : cf.B10

Action D13 : **Nouvelles modalités de formation et de montée en compétences, allant des expérimentations de type AFEST au renforcement des modalités distancielles et des outils dédiés au renforcement des compétences en pédagogie**

Critère d'évaluation : Dispositif d'outils organisés, variés et accessibles aux AP mis en place

Action D14 : **Capitaliser (expérimenter et partager les conclusions) sur les différents types et modalités de formation déployés par les membres du GT Décap. Partage d'initiatives et de pratiques sur le recours de l'Intelligence Artificielle.**

Critère d'évaluation : Organiser un temps ou des temps spécifiques dédiés au partage de pratique entre les membres du GT DéCAP

Action D20 : **Analyse des freins et leviers, perspectives d'action sur le financement de la formation (en lien avec les actions portées en région au travers des COP transition écologique)**

Critère d'évaluation : Disposer d'un état des financements de la formation en local et des initiatives portées par les ARB

Action D21 : **Produire une étude sur le financement de la formation et en traduire des actions opérationnelles. Développement d'actions collectives inter-OPCO. Mieux mobiliser les Agences de l'Eau.**

Critère d'évaluation : Disposer d'une étude sur le financement de la formation, en complément de l'étude prospective et identifier les moyens d'optimisation de ces financements.

LIFE Biodiv'France 2024-2029 : Récapitulatif du volet Compétences (WP7)

Obj 1 : STRUCTURATION DES PROFESSIONS DE LA BIODIVERSITÉ

- Identification des métiers de la Biodiversité et formation
- Promotion des métiers et des formations de la Biodiversité
- Assurer la qualité et l'adéquation Emploi/formation des parcours de formation
- Identification et certification de Blocs de compétences pour les métiers de la Biodiversité

Obj 2 : CRÉATION DE NOUVELLES FILIÈRES DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA BIODIVERSITÉ

- Déploiement de nouveaux parcours dans le domaine de l'ingénierie écologique
- Création et Animation d'un réseau d'expert de la Biodiversité
- Soutenir le développement des compétences des gestionnaires d'aires

Obj 3 : INTÉGRATION DES QUESTIONS DE BIODIVERSITÉ DANS LES COURS DE FORMATION POUR LES PROFESSIONS INTERAGISSANT AVEC LA BIODIVERSITÉ

- Renforcer l'intégration de la Biodiversité dans les programmes des grandes écoles et des écoles d'agronomie
- Intégration de la Biodiversité dans la formation à la planification et au développement urbain
- Intégration de la Biodiversité dans la formation agricole
- Intégration des questions environnementales dans les formations initiales et continues en matière de pêche maritime
- Sensibilisation des éducateurs sportifs aux enjeux de la transition écologique et de la Biodiversité
- Structuration et mise en œuvre des enjeux de la Biodiversité dans la formation continue et auprès des décideurs locaux au niveau régional (4 territoires OCC / PACA / BFC / AURA)

Liste des actions :

- Une **étude prospective** sur métiers et compétences Biodiversité
- **Portail** sur les métiers et formation Biodiversité
- Un **observatoire** des métiers et compétences Biodiversité
- Etudier la reconnaissance d'un **code NAF** Biodiversité
- Intégration de la Biodiversité dans la formation à la **planification et au développement Urbain** (cartographie, état des lieux de la prise en compte des enjeux de Biodiversité dans les formations initiales, groupe de travail avec les acteurs de la formation A.U.AT., réseau d'experts, communication, formations, sensibilisation à la protection des sols et de la Biodiversité associée)
- Identifier et certifier des compétences pour les métiers de la Biodiversité via un travail de formalisation de **référentiel de compétences**
- Faciliter le recours à un **réseau d'expert/formateur** Biodiversité pour les actions de formation
- Concevoir des modalités et des **outils de formation** (AFEST, Mentorat)
- **Formations agriculture et Biodiversité** (naturalistes, agriculteurs)
- Intégration de la Biodiversité dans les programmes des **grandes école et écoles d'agronomie** (répertoire, modèle accord partenariat, communication, accompagnement)

IV. ANNEXE 2

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE 2021-2025

Actions identifiées dans le document stratégique validé le 9/12/2020

ENJEU A - Renforcer et adapter les compétences des professionnels des Aires Protégées	
A1. Maintien du haut niveau de technicité des professionnels Aires Protégées	
<i>Contribuer à l'élaboration d'une offre de formation OFB adaptée aux besoins des gestionnaires d'aires protégées de leurs missions</i>	<p><u>Chiffres sans Police :</u> Nb de cessions réalisées : 142 (2021) à 162 (2024) 700 stagiaires GT DéCAP (2021) à 865 (2024) 3201 JFS GT DéCAP (2021) à 3698 JFS GT DéCAP (2024)</p> <p><u>Part avec la Police :</u> GT DéCAP : 63 % des JFS OFB (2021) à 59% (2024)</p>
A2. Former sur des sujets émergents et d'adaptation à l'emploi	
<i>Identifier par le GT DéCAP des sujets émergents</i>	Climat, Libre évolution, services écosystémiques, EEE, SFN, GEMAPI (enquête 2021) Restauration, Ancrage territorial, Valeurs ajoutées AP, Intelligence artificielle, Santé-Biodiversité (séminaire GT DéCAP)
<i>Mettre en place des actions spécifiques ayant vocation à soutenir l'émergence de sujets émergents</i>	COOC Natur'Adapt
A3. Maintenir et renforcer la qualité de l'offre de formation Police et compétences réglementaires	
<i>Mettre en place d'un groupe de travail dédié à la Police (RNF et CDL notamment) intégrant la question de la formation</i>	Une réunion flash organisée en 2021. Des temps en bilatéral entre CDL et RNF. Un bilan des formations et des actions à mettre en place conjointement (cf. action A30)
<i>Appuyer la formation commissionnement police des agents des ENS (motion ADF aux Assises nationales de la Biodiversité de 2020)</i>	Le CNFPT a mis en place la formation avec l'appui de l'OFB
A4. Disposer d'outils nécessaires au développement des compétences	
<i>Développer des outils et des méthodes de collecte pour mieux connaître les besoins des professionnels des Aires Protégées</i>	Une réunion flash dédiée en 2020. Enquête auprès des AP en 2021. Séminaire GT DéCAP juin 2024.
<i>Identifier les blocs de compétences « Biodiversité » et construire les parcours de formation pour les professionnels des Aires protégées</i>	Initiative nécessitant un temps dédié inscrit dans le LIFE Biodiv'France
<i>Accompagner les membres du réseau dans l'établissement de leurs plans de développement des compétences</i>	Pas d'action particulière menée à l'échelle des AP (action non prioritaire)
<i>Mettre à jour la connaissance des métiers dans les réseaux AP</i>	Initiative nécessitant un temps dédié inscrit dans le LIFE Biodiv'France
<i>Cartographier les Aires Protégées qui peuvent accueillir des formations sur la base d'expériences démonstratives et innovantes en fonction des thématiques communes aux AP</i>	Première étape de la démarche portée par l'OFB dans le cadre de l'action de cartographier les organismes de formation de la Biodiversité / géodiversité
<i>Localiser et mobiliser un réseau de sites de référence dans les aires protégées présentant la compatibilité entre protection de la Biodiversité et les activités économiques</i>	Non porté

ENJEU B - Favoriser l'engagement des acteurs de la société impliqués directement dans la préservation des Aires Protégées et favoriser le lien au territoire

B1. Favoriser la connaissance des Aires Protégées pour mobiliser les acteurs : expliquer localement ce que sont les Aires Protégées

<i>Contribuer et s'appuyer sur les actions territoriales de l'OFB (cibles prioritaires) pour favoriser la connaissance des Aires Protégées, en particulier celles portant sur la formation</i>	Non porté
--	-----------

B2. Contribuer au développement des compétences des acteurs qui ont une influence sur la Biodiversité (socio-économiques, socio-professionnels, élus, etc.)

<i>Identifier les besoins des acteurs ayant un impact sur la Biodiversité (cf. chapitre « Les cibles » ci-après »)</i>	Initiative nécessitant un temps dédié inscrit dans le LIFE Biodiv'France (Bâtiment, architecte, etc.)
--	---

<i>Avoir une démarche proactive de diffusion de savoirs et savoir-faire dans toutes les instances de gouvernance de territoires (appui à l'élaboration des TVB, des SAGE, etc.)</i>	Non porté
---	-----------

<i>Renforce le rôle d'essaimage des formateurs Aires Protégées au-delà des Aires Protégées</i>	Initiative nécessitant un temps dédié inscrit dans le LIFE Biodiv'France (annuaire des experts formateurs)
--	--

B3. Faciliter l'accès des bénévoles "actifs, impliqués" et volontaires services civiques à la formation dédiée aux AP

<i>Clarifier les besoins des bénévoles impliqués dans la gestion des Aires Protégées (cf. chapitre « Les cibles » ci-après »)</i>	Non porté (report action B31)
---	-------------------------------

ENJEU C - Renforcer et développer les synergies et la coopération entre les réseaux AP et l'OFB en matière de montée en compétences

C1. Structurer et formaliser les échanges entre les réseaux de gestionnaires des AP autour des questions de développement des compétences

<i>Faire vivre et animer le GT DéCAP</i>	2021-2025 : 11 plénières dont 1 en séminaire de 2 jours / 12 réunions flash
--	---

<i>Accompagner les réseaux dans l'évolution des dispositifs de formation (réforme de la formation)</i>	Un temps dédié en plénière GT DéCAP (2021). Echanges d'informations.
--	--

C2. Construire une action commune entre les réseaux des AP et l'OFB

<i>Contribuer à l'offre de formation de l'OFB en tant que référents (formateurs) ou porteurs de formation</i>	Dynamique permanente et liens facilités au travers du GT DéCAP
---	--

<i>Identifie et faire connaître les organismes de formation issus des réseaux Aires Protégées et articuler les offres de formation proposées par ces organismes avec celle de l'OFB</i>	Pré figuration du portail formation Biodiversité dans la continuité de la cartographie des OF, inscrit dans le LIFE BF.
---	---

<i>Mettre en place un annuaire des formateurs et d'experts...</i>	Initiative nécessitant un temps dédié inscrit dans le LIFE Biodiv'France
---	--

ENJEU D - Rendre accessible une offre de formation dédiée aux Aires protégées

D1. Développer et partager les outils dédiés à la montée en compétences (Outils web, Formats, techniques d'animation, etc.)

<i>Mobiliser les nouvelles technologies pour proposer une offre de formation à distance facilement accessible (modules de formation à distance, webinaires, MOOC, etc.) tout en gardant une complémentarité entre le présentiel et le distanciel</i>	MOOC Pollinisateurs, COOC Natur'Adapt, ...
--	--

D2. Établir un modèle économique durable permettant une pérennisation de la formation des professionnels des Aires Protégées

<i>Mobiliser de nouveaux moyens permettant de réaliser les actions pour</i>	Non porté
---	-----------

IV. ANNEXE 3

LES CIBLES

Trois familles d'acteurs avaient été identifiées comme cibles de la stratégie de développement des compétences Aires Protégées. Il s'agit :

1. des professionnels des aires protégées, de la Biodiversité et de la géodiversité,
2. des bénévoles,
3. des acteurs de territoires ayant un impact sur la Biodiversité.

Les **professionnels des Aires Protégées** sont cibles de la majorité des objectifs définis dans le cadre stratégique et sa feuille de route et prenant en compte les spécificités de la formation professionnelle des secteurs publics (fonction publique d'Etat et territoriale) et privés (principalement le secteur associatif).

L'étude inscrite dans le projet LIFE Biodiv'France vise à identifier des données relatives à la fois aux **structures dédiées majoritairement à la Biodiversité** et sur les **métiers Coeur de Biodiversité**.

Structures dédiées majoritairement à la Biodiversité : Il s'agit des structures (tout statut : entreprise, administration, association,..) dont l'activité est majoritairement axée vers la protection, la conservation, la restauration et la connaissance de la Biodiversité intégrant en son sein des métiers et compétences "Coeur de Biodiversité" et d'autres compétences et métiers Support.

Métiers cœur de Biodiversité : Métiers ayant pour objectif de manière directe de limiter l'impact des activités humaines sur les écosystèmes, préserver et restaurer, connaître et faire connaître la Biodiversité

Structures non dédiées à la Biodiversité : Il s'agit des structures (tout statut : entreprise, administration, association,..) dont l'activité n'est pas axée vers la protection, la conservation, la restauration et la connaissance de la Biodiversité mais intégrant des activités, compétences et métiers "Coeur de Biodiversité" dans leur chaîne de production ou d'activités

Pour ce qui concerne les professionnels des aires protégées, on retrouvera donc comme cible des enjeux A, C et D, les structures dédiées majoritairement à la Biodiversité hébergeant majoritairement en leur sein des métiers cœur de Biodiversité.

Dans l'attente de l'étude qui permettra de délimiter précisément le champ des professionnels des aires protégées, de la Biodiversité et de la géodiversité, on trouvera les organismes membres de la CAP, la LPO, les CBN, ...

Les **bénévoles et volontaires** représentent aussi une cible de cette stratégie de par leur rôle majeur dans la préservation de la Biodiversité. Plusieurs catégories sont identifiées :

- membres des instances de gouvernance qui peuvent être des personnes de statut/nature différent(e) (bénévoles, élus, scientifiques...)
- bénévoles de terrain sur des suivis espèces/espaces
- bénévoles qui interviennent sur des animations
- bénévoles qui interviennent dans des chantiers techniques
- bénévoles qui interviennent dans des réunions ou des projets
- bénévoles impliqués dans la gouvernance de la structure ou de la gestion de l'AP
- Service civique, service volontaire citoyen, etc.

Les trois premières catégories ont été identifiées comme prioritaires.

Les **acteurs des territoires** sont aussi des cibles privilégiées de cette stratégie. Les catégories prioritaires qui se dégagent sont les :

- Services des collectivités territoriales
- Usagers de la Biodiversité qui ont un impact sur la gestion des Aires Protégées (agriculteurs, pêcheurs, forestiers, ...)
- Elus locaux
- Secteur de loisirs et de sports de nature (voile, escalade, etc.)
- Professionnels de l'éducation Nationale

D'autres cibles sont également à prendre en compte : bureaux d'études, journalistes, préfets, magistrats, police et gendarmes, entreprises, acteurs du tourisme, comités saisis pour avis (CSRPN, CRB, CDCFS, etc.) et services déconcentrés de l'Etat (éducation, justice).

IV. ANNEXE 4

LES THÉMATIQUES 2021-2025

L'enquête sur les besoins en formation des Aires protégées a été ouverte du 10 juillet au 10 septembre 2021. 639 réponses retenues dont 569 réponses agents et 103 réponses employeurs (responsables organismes)

LES THÉMATIQUES IDENTIFIÉES COMME PRIORITAIRES

L'enquête 2021 a montré que des besoins ont été fortement exprimés sur les thématiques suivantes :

- ✓ Milieux : zones humides, milieux ouverts et zones forestières
- ✓ Usages : Tourisme, agriculture, Pastoralisme
- ✓ Connaissance : évaluation de la gestion et des indicateurs associés, recherche et coopération scientifique, analyse de données scientifiques, stratégie scientifique
- ✓ Faune et flore : Invertébrés, oiseaux, par entrée biogéographique ou régionale dans milieux forestiers, aquatiques et ouverts
- ✓ Police : Postures et techniques d'interpellation, remises à niveau, Evolutions réglementaires
- ✓ Animation territoriale : Valeurs ajoutées, ancrage territorial, Sciences participatives
- ✓ Activités transverses : Financements, Management et accompagnement au changement
- ✓ Sujet émergent : Climat

A noter, dans les activités transverses, la nécessité de mettre en place des outils de formation professionnelles sur la réglementation dans un espace protégés à l'intention des agents de terrain, quel que soit leur fonction ainsi que sur les outils fonciers de protection de l'environnement (paiements pour services environnementaux (PSE) (articulation avec les MAEC, montage des conventions avec les acteurs publics et privés, ec.) et les obligations réelles environnementales (ORE) (process, écriture des contrats et des notices de gestion, etc.)

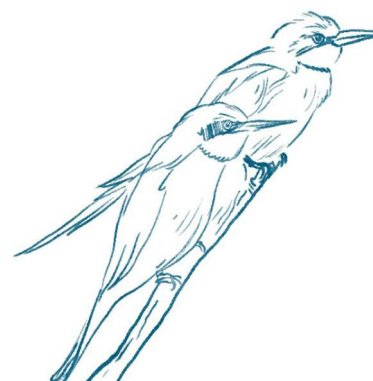
LES THÉMATIQUES IDENTIFIÉES COMME PRIORITAIRES DANS UNE MOINDRE MESURE

- ✓ Milieux : Montagne et Haies
- ✓ Usages : Sport, Chasse
- ✓ Sujets émergents : services écosystémiques, EEE, SFN, GEMAPI
- ✓ Connaissance : mesures de gestion, définir, identifier et mettre en œuvre des protocoles de suivis scientifiques
- ✓ Faune et flore : Poissons, reptiles, amphibiens ; prairies et milieux herbacés, marais littoraux

LES THÉMATIQUES QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UN RETOUR FAUTE DE REpondant : Marins, ultra marins, Littoral, Terre-mer

LES THÉMATIQUES IDENTIFIÉES COMME EMERGENTES (HORS CADRE DE L'ENQUETE 2021)

- ✓ Restauration (dont libre-évolution)
- ✓ Ancrage territorial
- ✓ Valeurs ajoutées A
- ✓ Sciences sociales
- ✓ Paysages
- ✓ Intelligence artificielle
- ✓ Santé-Biodiversité



IV. ANNEXE 5

Composition du Groupe de Travail « Développement des Compétences Aires Protégées » (GT DéCAP)

Représentants Aires Protégées

Organisme	CAP	Acronyme	Prénom	Nom	Fonction
Assemblée des départements de France/Espaces naturels sensibles ARTEINA	X	Arteina/ENS	Marie-Anne	CHABERT	Cheffe du Service patrimoine naturel. Département de l'Isère
		Arteina/ENS	Carole	TOUTAIN	Département Vaucluse
Conservatoire du littoral	X	CDL	Gaëlle	MOREAU	Responsable mission police Direction de la gestion patrimoniale
Conservatoire Botanique nationaux		CBN	Vianney	FOUQUET	Chef du service éducation, formation et écocitoyenneté Conservatoire botanique national de Bailleul
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels	X	FCEN	François	SALMON	Directeur animation réseau
Fédération des Parcs naturels régionaux de France	X	FPNRF	Sylvie	GAUCHET	Secrétaire générale
Forum des gestionnaires d'Aires marines protégées	X	AMP	Emmanuel	CAILLOT	Chargé de mission scientifique
LPO France		LPO	Jérémy	BEAUREPAIRE	Responsable du service mobilisation citoyenne
Office national des forêts	X	ONF	Emmanuel	MOITRY	Chargé de formation Département Formation - Service Formation
Parcs nationaux de France	X	PNx	François	VICTOR	Adjoint au directeur Parc national de Port-Cros
Parcs marins	X	PNM	<i>Représentés par l'OFB/DAPEM/ Marion BRICHET</i>		
Réseau des Grands Sites de France	X	RGSF	Lydiane	ESTEVE	Chargée de mission Animation du Réseau
Réserves naturelles de France	X	RNF	Karine	MICHEA	Directrice adjointe
Tour du Valat		TDV	Jean-Claude	PASCUAL	Directeur administratif et financier
Membres CAP non représentés au GT DéCAP					
Réserves de biosphère	X	MAB France			
Organismes opérateurs de sites NATURA 2000	X	N2000			
Ramsar France	X	Ramsar			
Rivages de France	X	RdF	<i>Représentés par le CDL</i>		

Invités permanents :

- ARB Occitanie (Bénédicte GOFFRE et Julie BERTROU)

Invité :

- CNFPPT (Elisabeth OFFRET)

Représentants Office français de la Biodiversité

Direction des aires protégées et des enjeux marins (DAPEM)	Marion	BRICHET	Service Parcs nationaux et réseaux d'aires protégées
Direction acteurs et citoyens (DAC)	Christophe	VIRET	Directeur acteurs et citoyens
	Gaël	THEVENOT	Directrice-adjointe acteurs et citoyens
	Hassan	SOUHEIL	Adjoint au directeur en charge du développement des compétences des acteurs
Direction de la recherche et de l'appui scientifique (DRAS) En représentation des CBN	Jérôme	MILLET	Chargé de recherche. Service santé de la faune des écosystèmes agricoles
Direction ressources humaines (DRH)	Benoît	BOSSAERT	Chef du Service formation

Liste partagée des métiers des gestionnaires d'Aires Protégées

La liste des métiers des gestionnaires d'Aires Protégées dressée ci-dessous s'appuie sur le référentiel des Métiers et fonctions édité sur le portail des ressources de l'OFB : <http://metiers-biodiversite.fr/cartographie-des-metiers-referentiel-2016>.

Cette liste doit évoluer dans le cadre des travaux engagés dans le projet LIFE Biodiv'France.

Gestion des espaces, espèces et écosystèmes

- Gestionnaire de site protégé / conservateur(trice)
- Chargé(e) de mission thématique
- Technicien(ne) en gestion des écosystèmes
- Agent technique
- Conducteur de travaux
- Technicien(ne) d'accueil sur site
- Garde nature
- Responsable de projet

Action territoriale et relationnelle

- Animateur(trice) de réseau
- Chargé(e) d'action territoriale
- Chargé(e) de mission Biodiversité (Natura 2000, TVB, ...)
- Chargé(e) d'action à l'Outre-mer / Europe / International

Gestion des connaissances

- Expert(e) Biodiversité ou géologie
- Chargé(e) d'études scientifiques
- Chercheur(se)

Communication, Valorisation

- Agent d'accueil
- Chargé(e) de communication
- Webmestre
- Géomaticien(ne), gestionnaire de base de données
- Enseignant(e) / formateur(trice)
- Médiateur(trice) scientifique
- Animateur(trice) nature
- Accompagnateur(trice) nature

Administration, support

- Ingénieur(e) de formation
- Fonction support (Gestionnaire RH, comptable, ...)
- Directeur(trice)